

**Journée du matériau bois :
Le RNCREQ invite le Québec à une gestion durable de ses ressources
naturelles régionales**

Montréal, le 11 mai 2010 - Aujourd'hui se célèbre pour une première fois au Québec la Journée du matériau bois et pour la souligner, plusieurs conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont adhéré à la charte de la Coalition BOIS Québec.

Membre du comité directeur de la coalition, le RNCREQ reconnaît que le bois joue un rôle important dans les stratégies de développement durable du Québec, en plus de mettre en valeur une richesse locale. En effet, l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation favorise la séquestration du carbone et participe à la réduction de l'empreinte écologique des bâtiments. Le bois est une matière renouvelable et ses résidus sont de plus en plus valorisés et recyclés au Québec.

Le RNCREQ encourage les citoyens et les décideurs à choisir le bois lors de leurs prochains travaux de construction et de rénovation. En revanche, il les invite aussi à appuyer, comme lui, la mise en œuvre d'une gestion responsable de la forêt, qui assurera le maintien de la biodiversité et des écosystèmes forestiers, ainsi que le respect de la capacité de support des milieux.

Les mêmes principes doivent par ailleurs s'appliquer en matière d'énergie, d'agriculture, d'aménagement du territoire, etc.

– 30 –

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
514 861-7022, poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org